Lyon, 4 mars 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

36,4 M€ investis pour l'eau en Provence-Alpes-Côte d'Azur au 4ème trimestre 2015

Le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur reçoit, pour 618 opérations, **36,4 M€ d'aides**.

Plus du tiers de ces aides bénéficient à **la gestion quantitative de la ressource en eau**, dont une forte proportion pour des projets d'économie d'eau sur les réseaux d'eau potable et canaux d'irrigation, suite à l'appel à projets lancé par l'agence de l'eau. Près de 30% vont à la **réduction des rejets de pollution** d'origine domestique principalement et industrielle. 14% sont consacrés à la **préservation et l'amélioration de l'eau potable**, et 12% à la **préservation et restauration des milieux aquatiques**.

Au total, sur les bassins Rhône Méditerranée et Corse, les décisions d'attribution des aides de l'agence de l'eau, pour le 4ème trimestre 2015, totalisent un montant de **146,9 millions d'euros** pour financer plus de 2 800 projets pour l'eau.

Parmi les opérations soutenues, des projets remarquables :

1- Pour réduire les rejets de pollution domestique

La commune du Luc en Provence (83) située dans la plaine des Maures, met en conformité sa station d'épuration afin d'éliminer les rejets d'eau polluée au Riautor, affluent de l'Aille qui se jette dans le fleuve Argens. La ville réalise également des travaux pour résorber la pollution pluviale. L'agence de l'eau apporte une aide de 1,7 M€.

2- Pour préserver la ressource en eau et lutter contre les fuites

La Régie Eau d'Azur (06) restructure son service d'eau potable. Elle va mettre en place un système d'information, réaliser un inventaire patrimonial, planifier un programme d'investissements, fixer le prix de l'eau et organiser la gouvernance avec la métropole Nice Côte d'Azur. Pour cela, l'agence de l'eau lui verse une aide de 736 K€.

La commune de Savines-le-Lac (05) réhabilite ses réseaux d'eau potable vétustes dont le rendement est inférieur à 40%. Elle renouvelle 18 km de réseaux, construit 2 réservoirs et met en place un système de télésurveillance. L'objectif est d'économiser 2,2 millions de m^3 d'eau. L'agence de l'eau apporte une aide de 2,2 M€.

La commune de Draguignan (83) met en place une télésurveillance et un pilotage automatique de ses réseaux d'eau potable et poursuit son programme de suppression des fuites d'eau. Une économie de 111 500 m^3 sur 4 ans et un rendement de 86% sont attendus. Elle reçoit une aide de 897 M€.

La Communauté d'agglomération du Grand Avignon (84-30) lance un plan d'action global pour réduire les fuites sur les réseaux d'eau potable. Elle va renouveler 2 km de canalisation, équiper 20 bornes incendie d'un système de surveillance et poser des débitmètres pour mieux connaître les flux qui transitent. L'objectif est d'économiser 500 000 m^3/an d'ici fin 2016 et d'atteindre un rendement de 76%. L'agence apporte une aide de 670 K€.

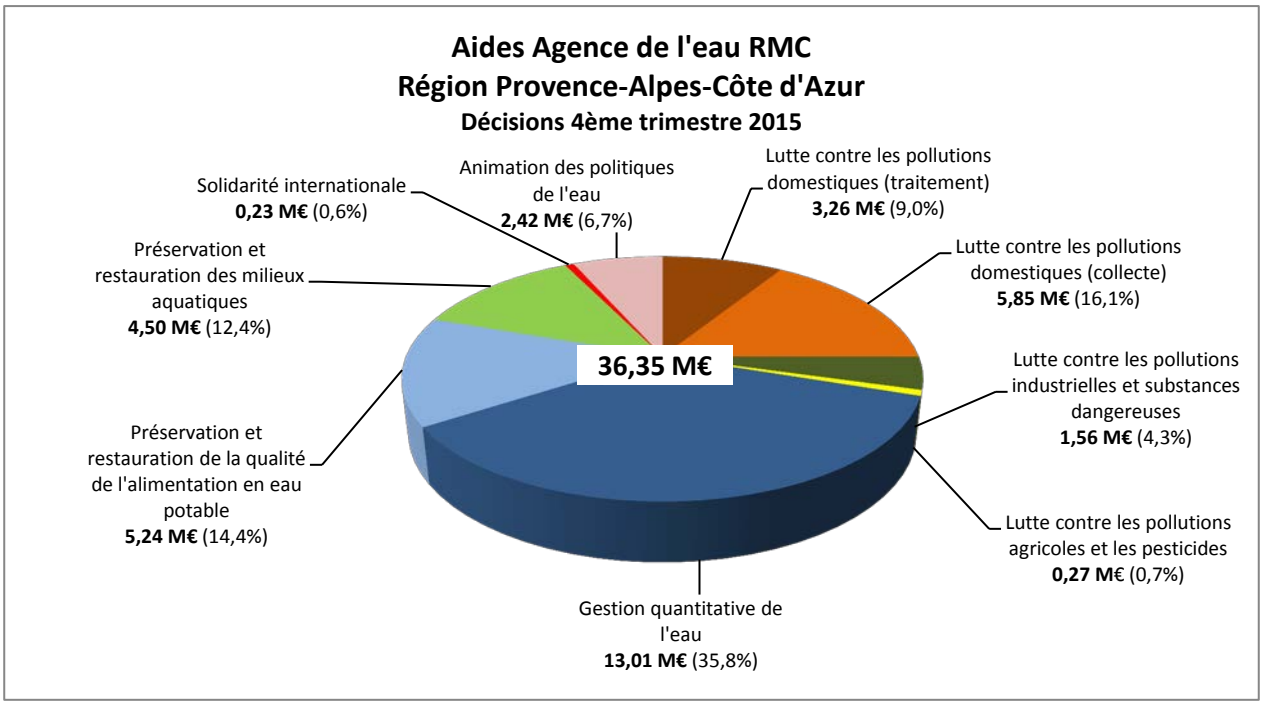

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, dédié à la protection de l'eau. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs… Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières. La commission des aides délibère 4 fois par an pour allouer les aides dans le cadre de son programme d'intervention 2013-2018 « Sauvons l'eau » qui investit 3,6 milliards d'euros sur 6 ans. Elle est composée des membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau.

Contacts presse :
Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini – 04 72 71 28 63 valerie.santini@eaurmc.fr
Agence Amalthea – Claire Faucon : 04 26 78 27 13 – cfaucon@amalthea.fr